

ordinaire; quel a donc dû être le motif de cette disposition ? Je crois que c'est encore et toujours une raison de construction. En abaissant ainsi l'arc portant — la poutre en pierre — on lui fait supporter à la vérité un poids supplémentaire : celui du mur interposé entre cet arc et la naissance de la coupole. Mais le point d'application des poussées descend ; il rencontre les piliers plus bas, et par conséquent là où le bras de levier du renversement est moins grand, et là où il est plus facile d'opposer des résistances efficaces. Timidité, soit, prudence dont on s'est affranchi plus tard ; conception hardie et savante si nous nous rappelons que cette église est du XII<sup>e</sup> siècle, peut-être du XI<sup>e</sup>.

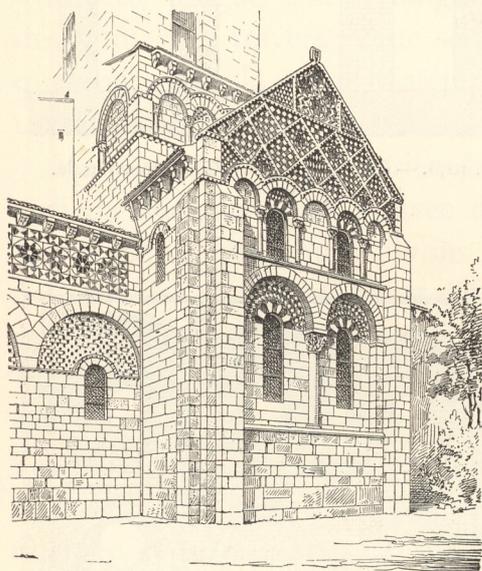


Fig. 1052. — Église de Chauriat.

Église bien curieuse d'ailleurs par son beau caractère et la pureté antique qu'on trouve dans les belles églises d'Auvergne ; curieuse aussi

par ses accès étranges. J'y reviendrai plus tard, en vous parlant de certaines dispositions exceptionnelles. D'ailleurs, dans la même partie de la France, cette disposition se rencontre dans plusieurs églises ; je vous citerai entre autres celle de Chauriat dans le Puy-de-Dôme, l'une des plus caractéristiques d'ailleurs de l'architecture de l'Auvergne : là, comme à Notre-Dame-du-Port de Clermont, et comme dans plusieurs autres églises de la région, l'existence des résistances intérieures a permis des façades très simples, très unies, auxquelles l'emploi de matériaux